

“ TRAVAUX SPECIAUX ”



MISES AUX NORMES DES TREMPAINS DE SAUT A SKI DE COURCHEVEL

Mise en conformité des pistes de réception des tremplins de 120 mètres et 90 mètres de Courchevel.

Montant des travaux 550 000 euros

Maître d'ouvrage : Mairie de Courchevel

Maître d'oeuvre : Bureau d'Etudes AIM

Equipe de 10 personnes en permanence

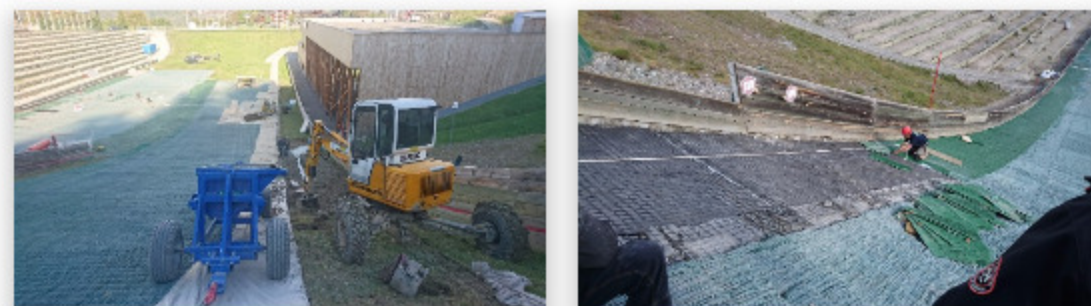
Durée des travaux : 5 mois

[En savoir plus !](#)

Brève description des travaux

- Décaissement de la terre sur 20 cm d'épaisseur de chaque côté des tremplins à l'aide d'une pelle araignée (pente 65%)
- Évacuation des déblais à l'aide d'un chariot et d'un treuil (600 m³)
- Mise en place du tout venant par hélicoptage (avec Jet Systems)
- Compactage à l'aide d'une plaque électrique
- Mise en place des mousses et des balais
- Réception et barbecue

Un défi pour toute l'équipe, les délais ont été respectés ! Bravo les champions !



[En savoir plus !](#)